

Le terme d'office de l'honorable M. Angers expire le 20 octobre prochain. Quelle sera sa carrière future ? Bien des gens se posent cette question. Agé de cinquante-quatre ans seulement, dans la pleine maturité de son talent et dans le plus lumineux rayonnement de sa renommée, il peut encore faire de grandes choses pour sa patrie, pour sa province et pour sa race. Dans quelque sphère que la Providence veuille l'appeler, ses concitoyens auront le droit d'être fiers de lui.

Encore quelques notes biographiques, et cette esquisse sera terminée. M. Angers avait épousé en premières noces mademoiselle Julie Chinic, fille de l'honorable sénateur Chinic ; elle est morte en 1879, à un âge peu avancé. En 1889, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a épousé en secondes noces madame Hamel, veuve de M. Arthur Hamel, de Québec, et fille de notre estimé et regretté concitoyen, feu M. Alexandre Lemoine. De son premier mariage, il a eu plusieurs enfants : deux fils et une fille.

M. Angers n'est pas seulement un homme d'Etat habile : il est aussi un homme d'intérieur. Causeur vif et animé, *gentleman* parfait, il sait recevoir avec une distinction irréprochable. J'ai dit qu'il a le goût des lettres ; il a, de plus, le goût des arts, et un goût très éclairé. Il peint et dessine, à ses heures, avec succès ; et sa conversation trahit souvent des connaissances artistiques remarquables. Il écrit aussi avec talent ; il marque son style d'une empreinte originale et pittoresque. Ses réponses à certaines adresses, — celle de la société Saint-Jean-Baptiste, en particulier, — ont été vivement admirées.

En un mot, M. Angers est un esprit vigoureux et cultivé, un lettré, un amateur d'art, en même temps qu'un homme politique de forte trempe.

Sa figure restera dans notre histoire comme celle d'un de nos hommes publics qui ont fait le plus d'honneur à la nationalité franco-canadienne.

THOMAS CHAPAIS.

Québec, juillet, 1892.